



**MAIRIE de BARC**

-----27170-----

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 18 mars 2021, 19h00**  
**Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Céline ALLAIN, Antoinette LERIGOLEUR, Marie GOMBERT, Didier DORCHIES, Frédéric LOERCH, Sébastien GREMONT, Katia MAITRE-LEBLOND, Alexandre PORTE

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

M. Mme : Véronique SEHET, Olivier THIERRY

**POUVOIR :**

M. Olivier THIERRY à Mme Jocelyne HEURTAUX

Monsieur Sébastien GREMONT a été élu secrétaire.

**Ordre du jour :**

- Acquisition d'une parcelle rue des Moulins pour la défense incendie
- Achat de panneaux de rue
- Achat d'un défibrillateur
- Acquisition et installation d'un ou deux columbarium(s)
- Budget école 2021
- Budget bibliothèque 2021
- Subventions aux associations
- Subvention pour le C.C.A.S
- Adhésion à l'association Union des Maires et des élus de l'Eure (UMEE) 2021
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- Questions diverses

**Acquisition d'une parcelle rue des Moulins pour la défense incendie**

Dans le cadre du renforcement de la défense incendie, la commune souhaite se porter acquéreur d'une petite partie de la parcelle XD 66, sis rue des Moulins, afin d'y installer une citerne enterrée de 30 m<sup>3</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour l'acquisition d'une partie de la parcelle de terrain XD 66 pour un montant de 22 € / m<sup>2</sup> ;
- autorise Madame Le Maire à faire géométrer la parcelle à acquérir ;
- dit que les frais d'acte notarié et les frais de géomètre seront pris en charge par la commune ;
- autorise Madame le Maire à signer l'acte d'achat et tous les documents liés.

### **Achat de panneaux de rue**

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de renouveler l'ensemble des panneaux de rue de la commune et d'en ajouter lorsqu'ils sont manquants. Les nouveaux panneaux intégreront l'armoirie de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Retient la proposition de l'entreprise Signaux Girod pour l'achat de panneaux et poteaux pour un montant de 6 930,38 € TTC.
- Inscrit cette dépense en investissement.

### **Achat d'un défibrillateur**

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'installer un défibrillateur sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Retient la proposition de l'entreprise SICLI pour l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 1 902,78 € TTC.

Inscrit cette dépense en investissement.

### **Acquisition et installation de deux columbariums**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il n'y a plus de case de columbarium disponible au cimetière. Afin de pouvoir répondre à la demande croissante, Madame le Maire propose l'acquisition de 2 columbariums identiques à celui existant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Retient la proposition de l'entreprise de pompes funèbres Lhuillier pour l'acquisition et l'installation de 2 columbariums pour un montant de 8 600 € TTC.
- Inscrit cette dépense en investissement.

### **Budget école 2021**

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les demandes de crédits des enseignants pour l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les sommes suivantes :

- Fournitures scolaires :
  - Primaire : 35.00 € par enfant
  - Maternelle : 35.00 € par enfant
- Livres de prix :
  - Pour les élèves de CM2 : bon d'achat pour un magasin de sport de 20 €.
- Arbre de Noël :
  - Primaire : 10 € par enfant
  - Maternelle : 10 € par enfant
- Crédits complémentaires :
  - Voyage scolaire : 1500 €
  - Manuels : 700 €
  - Jeux éducatifs : 300 €

- Matériel E.P.S. : 400 €

### **Budget bibliothèque 2021**

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la demande de l'équipe de bénévoles concernant le budget de la bibliothèque municipale pour l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'allouer pour l'année 2021 : 1500 €

### **Subventions aux associations**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'étudier les demandes de subventions parvenues en mairie au titre de l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes. Celles-ci seront inscrites au BP 2021 :

- Club des joyeux anciens : 850.00 €
- Gymnastique volontaire : 650.00 €
- Société de chasse : 400.00 €
- Prévention routière : 50.00 €

### **Subvention pour le C.C.A.S**

Le vote de la subvention pour le C.C.A.S. est repoussé au prochain conseil municipal, lorsque la réunion du C.C.A.S. sera passée

### **Adhésion à l'association Union des Maires et des élus de l'Eure (UMEE) 2021**

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de renouveler l'adhésion à l'association Union des Maires et des élus de l'Eure (UMEE) en 2021.

La cotisation annuelle s'élève à 234.00€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Émet un avis favorable.

### **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe**

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe afin de pouvoir changer de grade un agent actuellement adjoint administratif ayant réussi le concours d'accès à ce grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Émet un avis favorable à la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures hebdomadaires, soit 35/35ème
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **Questions diverses**

- Prochaines réunions
  - Mercredi 24 mars : commission travaux

- Mardi 6 avril : commission communale des impôts directs
  - Mardi 13 avril : commission communication
  - Jeudi 15 avril : conseil municipal
- Adhésion au CAUE27  
L'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure CAUE27 a pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie sur l'ensemble du département – qualité architecturale, urbaine, paysagère, environnementale et patrimoniale. Il conseille, forme, informe et sensibilise tous les publics du territoire : maîtres d'ouvrage publics et privés, particuliers et groupes scolaires.  
Le conseil municipal décide d'adhérer au CAUE27 pour un montant en 2021 de 214,40€.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le maire,  
Jocelyne HEURTAUX